



Le 11 mars 2015

Pour publication immédiate

## QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2014 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2014

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2014 et le quatrième trimestre 2014. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 75,4 %.

### Faits saillants

#### Exercice 2014

- Revenus de 3,72 G\$, en hausse de 68,6 M\$ (1,9 %) par rapport à l'exercice 2013.
- Bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1</sup> de 1,40 G\$, en hausse de 28,8 M\$ (2,1 %).
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 30,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) en 2014, contre 288,6 M\$ (2,33 \$ par action de base) en 2013, soit un écart favorable de 258,5 M\$ (2,09 \$ par action de base), dont l'impact non monétaire favorable total de 242,8 M\$ dû aux fluctuations des valeurs des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des instruments financiers dérivés.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies<sup>2</sup> de 202,3 M\$ (1,64 \$ par action de base) en 2014, contre 177,3 M\$ (1,43 \$ par action de base) en 2013, soit une hausse de 25,0 M\$, ou de 14,1 % (0,21 \$ par action de base).
- En 2014, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 104,5 M\$ (3,7 %) de ses revenus et de 60,7 M\$ (4,7 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté. Les revenus de téléphonie mobile ont progressé de 67,0 M\$ (30,4 %) et ceux de l'accès Internet de 49,9 M\$ (6,1 %).
- Augmentation de 128 500 lignes en téléphonie mobile, soit la plus forte croissance annuelle depuis 2011, jumelée à une hausse de 2,20 \$ du revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») pour ce service.
- Le 11 mars 2015, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a annoncé l'acquisition de 4Degrés Colocation et de son centre de données, le plus grand à Québec, pour une contrepartie de 31,5 M\$, qui pourra atteindre 35,5 M\$, advenant la réalisation de certains critères. Cette acquisition permettra à Vidéotron de répondre aux besoins technologiques et d'hébergement grandissants de sa clientèle d'affaires.
- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA en condamnant Bell ExpressVu Limited Partnership, une filiale de Bell, à verser une indemnité totale de 137,0 M\$ pour avoir délibérément négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite de 1999 à 2005.
- Le 6 mars 2015, au terme des enchères du spectre mobile commercial des SSFE-3 d'Industrie Canada, Québecor Média a annoncé que les soumissions de sa filiale Vidéotron ont été retenues pour quatre licences de 30 MHz, soit les licences pour l'est du Québec, le sud du Québec, le nord du Québec et pour l'est de l'Ontario et de l'Outaouais, couvrant ainsi 100 % de la population québécoise en plus de celle de la région d'Ottawa. Ces licences ont été acquises au coût total de 31,8 M\$.

---

<sup>1</sup> Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

<sup>2</sup> Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

- Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a conclu, en décembre 2014, l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale A.R. Itée (« Vision Globale »), une entreprise de services liée au cinéma et à la télévision et, en novembre 2014, une entente avec Transcontinental inc. (« Transcontinental ») visant l'acquisition de 15 magazines. Cette transaction a été autorisée par le Bureau de la concurrence le 2 mars 2015.
- Le 6 octobre 2014, Québecor Média a annoncé la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada pour une contrepartie en espèces de 316,0 M\$. La transaction est assujettie à l'autorisation du Bureau de la concurrence.
- Le 10 septembre 2014, Vidéotron a lancé son réseau mobile LTE (« réseau LTE »), qui couvre près de 90 % de la population du Québec et permet d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 150 Mbit/s.
- Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») à l'entreprise française Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposés de 18,1 M\$.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2014, TVA Sports est officiellement devenu le diffuseur francophone officiel de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») pour les 12 prochaines années.
- Depuis la fin de l'exercice 2013, Québecor a annoncé d'importants changements à la direction de la Société et ses filiales.
  - Le 28 avril 2014, Pierre Dion a été nommé président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média. Le 7 mai 2014, Manon Brouillette a accédé au poste de présidente et chef de la direction de Vidéotron.
  - Le 19 juin 2014, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Québecor, le très honorable Brian Mulroney a été nommé président du conseil d'administration de Québecor et de Québecor Média. Le 10 mars 2014, Sylvie Lalande a été nommée présidente du conseil d'administration de Groupe TVA.
  - Le 30 juillet 2014, Benoît Robert a été nommé président et chef de la direction de Groupe Sports et divertissement.
  - Le 31 juillet 2014, Julie Tremblay est devenue présidente et chef de la direction du nouveau Groupe Média, en plus d'être nommée présidente et chef de la direction de Groupe TVA.

#### *Quatrième trimestre 2014*

- Revenus de 989,4 M\$, en hausse de 28,1 M\$ (2,9 %).
- Bénéfice d'exploitation ajusté de 353,1 M\$, en baisse de 3,3 M\$ (-0,9 %).
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 59,5 M\$ (0,48 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2014, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 0,3 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 59,8 M\$ (0,48 \$ par action de base), dont l'impact non monétaire défavorable total de 34,5 M\$ dû aux fluctuations des valeurs des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des instruments financiers dérivés.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 50,3 M\$ au quatrième trimestre 2014 (0,41 \$ par action de base), contre 48,6 M\$ (0,39 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 1,7 M\$ (0,02 \$ par action de base).
- Croissance de 19,9 M\$ (6,1 %) du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications au quatrième trimestre 2014. Augmentation de 42 400 lignes en téléphonie mobile, soit la plus forte hausse trimestrielle enregistrée depuis 2011. Progression de 5,05 \$ du RMPA pour ce service, qui est passé de 40,43 \$ au quatrième trimestre 2013 à 45,48 \$ à la même période de 2014.

« Québecor a poursuivi sa croissance en 2014 avec un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 28,8 M\$ et un bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies en progression de 14,1 % », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « Ces résultats s'expliquent surtout par l'excellent rendement des activités du secteur Télécommunications, jumelé à l'incidence favorable des différentes opérations de refinancement réalisées à des taux d'intérêt avantageux au cours des années 2013 et 2014.

« Conformément à sa mission, Québecor a recentré ses activités en 2014 vers ses principaux axes de croissance. Les acquisitions et dispositions d'entreprises annoncées et conclues par la Société s'inscrivent de plus dans le mouvement de consolidation que l'on observe dans l'industrie des médias, avec pour objectif d'assurer la pérennité et la compétitivité des médias traditionnels. En outre, la stratégie de Québecor passe par une diversification de ses sources de revenus issus du développement d'activités connexes.

« L'exercice 2014 aura donc marqué l'histoire de Québecor. Nous avons en effet annoncé la vente de nos entreprises de journaux de langue anglaise et conclu la vente de nos activités d'édition de journaux hebdomadaires au Québec, en plus de nous retirer des activités de distribution porte-à-porte dans ce territoire. De plus, nous nous sommes départis de nos activités de technologies et communications interactives en procédant à la vente de notre filiale Nurun. Nous avons également créé un nouveau secteur Média, regroupant dorénavant nos activités de télédiffusion, ainsi que d'édition de journaux, de magazines et de livres. Enfin, dans le but d'améliorer le positionnement des entreprises de ce nouveau secteur, Groupe TVA a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vision Globale, active dans le domaine du cinéma et de la télévision, et annoncé l'acquisition de 15 magazines pour compléter notre catalogue de produits. Je suis persuadé que ces différentes transactions renforceront la capacité concurrentielle de Québecor, et qu'elles généreront des retombées positives dans les années à venir », a ajouté Pierre Dion.

« Le secteur Télécommunications a pour sa part maintenu le cap sur la croissance en 2014 avec des hausses respectives de 3,7 % et de 4,7 % de ses revenus et de son bénéfice d'exploitation ajusté », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Ces bons résultats enregistrés par Vidéotron s'expliquent principalement par le rendement de nos services de téléphonie mobile et d'accès Internet. Le RMPA total de l'ensemble des services de Vidéotron s'est établi à 125,16 \$ en 2014, soit une hausse de 7,13 \$ (6,0 %), propulsée par une forte croissance du service de téléphonie mobile, comme en témoigne la hausse de 5,05 \$ (12,5 %) du RMPA de ce service au quatrième trimestre 2014. Cette progression reflète le succès de notre offre optimale d'appareils mobiles, jumelée à la très grande capacité de notre nouveau réseau LTE, l'un des plus performants dans l'industrie. Les consommateurs ont d'ailleurs bien répondu à la qualité de notre offre, tel que l'illustre la hausse de 128 500 lignes en 2014, la plus forte croissance annuelle depuis 2011.

« En 2014, nous avons lancé notre réseau LTE, qui couvre près de 90 % de la population du Québec et permet d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 150 Mbit/s. En outre, nous avons continué à innover avec la mise en marché du terminal illico X8, doté d'une capacité de 8 enregistrements HD en simultané et de 2 To de capacité de stockage. Vidéotron continue d'exceller dans sa capacité d'innover et de lancement de produits, dont ses nouvelles applications illico destinées aux utilisateurs d'appareils iPhone 4, 5 (5C et 5S) et 6, et aux utilisateurs d'appareils iPad, et une nouvelle génération de routeur Wi-Fi dorénavant compatible avec les plus récentes technologies sans fil.

« De plus, l'acquisition des licences de 30 MHz, effectuée en mars 2015 au coût de 31,8 M\$, assurera la pérennité de notre offre de services dans le domaine du sans-fil au Québec et dans la région d'Ottawa. Rappelons que le spectre des SSFE-3, notamment la tranche de 30 MHz qui permet la technologie LTE, est reconnu pour offrir rapidité et fiabilité aux appareils sans fil les plus récents, tels que les téléphones intelligents et les tablettes.

« Par ailleurs, notre service de vidéo sur demande par abonnement Club illico a enregistré une hausse de 120 000 clients en 2014 par rapport à la fin de l'année 2013 et desservait 178 000 clients au 31 décembre 2014. Ce service à fort potentiel de croissance propose la plus grande offre de titres francophones sur demande à volonté au Canada.

« Finalement, avec l'acquisition, le 11 mars 2015, de 4Degrés Colocation et de son centre de données à Québec, Vidéotron s'associe à une entreprise en plein essor, capable de fournir des services d'hébergement répondant aux plus hautes normes de l'industrie. Cet investissement permettra en outre à nos équipes de mieux accompagner la clientèle d'entreprises dans leur recherche d'une solution d'affaires intégrée qui saura répondre à leurs plus hautes exigences », a conclu Manon Brouillette.

« TVA Sports est officiellement devenu, le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le diffuseur francophone officiel de la LNH pour les 12 prochaines années », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Depuis l'arrivée de la LNH sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître de façon importante pour atteindre 2,0 millions, dont 390 000 nouveaux abonnés recrutés en 2014, soit une croissance annuelle de 24,8 %. La chaîne spécialisée s'impose comme une nouvelle destination pour les entreprises souhaitant rejoindre les amateurs de sport et attire un plus grand nombre d'annonceurs de prestige », a ajouté Julie Tremblay.

Québecor Média a également été active en 2014 dans son nouveau secteur Sports et divertissement. En effet, le 27 novembre 2014, Québecor Média a acquis les Remparts de Québec, une équipe de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Les Remparts évolueront dès l'automne 2015 dans le nouvel amphithéâtre de Québec, dont Québecor Média a obtenu, en 2011, les droits de gestion pour une période de 25 ans. De plus, le 3 février 2015, Québecor Média a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec Live Nation Entertainment, un chef de file mondial du spectacle.

« Sur le plan financier, Vidéotron et Québecor Média ont complété en 2014 des opérations de financement opportunistes qui permettront de générer des économies annuelles d'intérêts sur la dette d'environ 20,0 M\$ », a pour sa part mentionné Jean-François Pruneau, vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor. « Globalement, les différentes opérations de refinancement de dettes réalisées au cours des trois dernières années généreront des économies annuelles d'intérêt

sur la dette totalisant plus de 50,0 M\$, tout en optimisant les liquidités disponibles et le profil d'échéance des dettes », a précisé Jean-François Pruneau.

« En 2014, Québecor a donc enregistré de solides résultats financiers consolidés, en s'appuyant notamment sur la poursuite de son plan d'affaires dans ses secteurs en expansion, en plus de conclure des transactions stratégiques de vente et d'acquisition d'entreprises. Incontestablement, la Société est maintenant positionnée de façon très favorable pour atteindre ses objectifs de développement des affaires, de croissance et de rentabilité en 2015 et dans le futur », a conclu Pierre Dion.

## Tableau 1

### Faits saillants financiers de Québecor – 2010 à 2014

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2014	2013 <sup>1</sup>	2012 <sup>1</sup>	2011 <sup>1</sup>	2010 <sup>1</sup>
Revenus	3 716,1 \$	3 647,5 \$	3 553,3 \$	3 377,9 \$	3 170,6 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	1 398,9	1 370,1	1 291,7	1 200,1	1 169,3
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	19,2	(142,5)	225,1	161,5	184,2
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(30,1)	(288,6)	159,1	196,4	223,4
Bénéfice (perte) ajusté(e) lié(e) aux activités d'exploitation poursuivies	202,3	177,3	153,2	147,4	173,2
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,16	(1,15)	1,78	1,26	1,43
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,24)	(2,33)	1,26	1,53	1,74
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	1,64	1,43	1,21	1,15	1,35

<sup>1</sup> Les données financières pour les exercices 2010 à 2013 ont été retraitées pour refléter la modification de convention comptable sur la comptabilisation des débentures convertibles.

## Nouvelle structure des secteurs

Au cours du troisième trimestre 2014, la Société a modifié sa structure organisationnelle et ses activités sont maintenant gérées par les trois secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. La réorganisation a consisté en a) la création du nouveau secteur Média, qui englobe toutes les activités des précédents secteurs Médias d'information et Télédiffusion, ainsi que les activités d'édition et de distribution de livres auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, b) la création du nouveau secteur Sports et divertissement, qui englobe toutes les activités d'exploitation, de production, de distribution et de gestion liées à la musique, au divertissement, au sport et au futur amphithéâtre de Québec, auparavant comprises dans le secteur Loisir et divertissement, et c) le transfert des activités de vente au détail du précédent secteur Loisir et divertissement au secteur Télécommunications. Par conséquent, les chiffres des périodes antérieures présentés dans l'information sectorielle de la Société ont été reclassés pour refléter ces changements.

Les tableaux 2 et 3 présentent les revenus et le bénéfice d'exploitation ajusté des nouveaux secteurs pour les huit derniers trimestres.

**Tableau 2****Revenus des secteurs de Québec pour les huit derniers trimestres**

(en millions de dollars canadiens)

	T4-2014	T3-2014	T2-2014	T1-2014	T4-2013	T3-2013	T2-2013	T1-2013
Télécommunications	778,2 \$	738,2 \$	724,5 \$	724,1 \$	744,0 \$	714,7 \$	705,8 \$	696,0 \$
Média	227,0	189,7	205,1	185,9	225,3	201,7	206,1	195,2
Sports et divertissement	23,2	12,0	11,6	14,1	24,5	15,6	15,6	14,5
Siège social	(39,0)	(28,6)	(25,0)	(24,9)	(32,5)	(26,8)	(25,4)	(26,8)
<b>Total</b>	<b>989,4</b>	<b>911,3</b>	<b>916,2</b>	<b>899,2</b>	<b>961,3</b>	<b>905,2</b>	<b>902,1</b>	<b>878,9</b>

**Tableau 3****Bénéfice d'exploitation ajusté des secteurs de Québec pour les huit derniers trimestres**

(en millions de dollars canadiens)

	T4-2014	T3-2014	T2-2014	T1-2014	T4-2013	T3-2013	T2-2013	T1-2013
Télécommunications	348,6 \$	339,4 \$	331,3 \$	335,6 \$	328,7 \$	329,8 \$	321,3 \$	314,4 \$
Média	9,1	21,9	25,0	(9,5)	31,6	33,2	23,1	(3,9)
Sports et divertissement	0,6	(1,2)	(2,1)	(0,7)	0,8	(1,4)	(0,3)	(0,2)
Siège social	(5,2)	(1,2)	1,3	6,0	(4,7)	(2,1)	0,4	(0,6)
<b>Total</b>	<b>353,1</b>	<b>358,9</b>	<b>355,5</b>	<b>331,4</b>	<b>356,4</b>	<b>359,5</b>	<b>344,5</b>	<b>309,7</b>

**Activités abandonnées**

Le 6 octobre 2014, Québecor Média a annoncé la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, soit 175 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que huit usines d'impression, dont l'imprimerie d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces de 316,0 M\$. La transaction sera réglée en espèces, sous réserve de certains ajustements, dont un ajustement de 10,0 M\$ relatif à des propriétés immobilières disposées par Québecor Média après la date de la transaction. Cette transaction est assujettie à l'autorisation du Bureau de la concurrence. Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun à Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$ \$, moins les espèces disposés de 18,1 M\$. Une somme de 8,2 M\$ a également été reçue relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Le 1<sup>er</sup> juin 2014, Québecor Média a finalisé la vente de 74 hebdos au Québec à Transcontinental Interactif inc., une filiale de Transcontinental, pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$. Québecor Média a annoncé qu'elle se retirait de la distribution porte-à-porte des journaux hebdomadaires et de circulaires au Québec et qu'elle cessait la distribution du Sac Plus à compter de janvier 2014. Québecor Média a vendu en 2013 ses sites Internet spécialisés *Jobboom* et *Réseau Contact* pour une contrepartie totale en espèces de 59,2 M\$, déduction faite des espèces disposées. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que les gains respectifs de 41,5 M\$ provenant de la vente de Nurun en 2014, de 7,9 M\$ résultant de la vente des 74 hebdos du Québec en 2014, et de 37,6 M\$ résultant de la vente des 2 sites Internet en 2013, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

**Modifications aux conventions comptables**

Bien que des interprétations différentes aient été soumises par les participants du marché au Comité d'interprétation des IFRS (le « Comité »), le compte rendu des discussions du Comité publié en mai 2014 indique qu'un instrument financier convertible en un nombre variable d'actions, assujetties à un prix plafond ou à un prix plancher, doit être comptabilisé comme une dette dans son intégralité. Par conséquent, la Société a modifié rétrospectivement sa convention comptable relative à la comptabilisation de ses débetures convertibles afin de se conformer aux résultats des discussions du Comité.

## Comparaison des exercices 2014 et 2013

**Revenus** de 3,72 G\$, en hausse de 68,6 M\$ (1,9 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (104,5 M\$ ou 3,7 % des revenus du secteur).
- Recul dans les secteurs Média (20,6 M\$ ou -2,5 %) et Sports et divertissement (9,3 M\$ ou -13,2 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 1,40 G\$, en hausse de 28,8 M\$ (2,1 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (60,7 M\$ ou 4,7 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et siège social (7,9 M\$), expliqué principalement dans ce dernier cas par la variation favorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Baisse dans les secteurs Média (37,5 M\$ ou -44,6 %) et Sports et divertissement (2,3 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 2,5 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions en 2014, par rapport à 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart favorable de 20,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société en 2014.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 30,1 M\$ (0,24 \$ par action de base) en 2014, contre 288,6 M\$ (2,33 \$ par action de base) en 2013, soit un écart favorable de 258,5 M\$ (2,09 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - un écart favorable de 289,7 M\$ relativement aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont un écart favorable de 48,4 M\$ lié aux débetures convertibles, sans incidence fiscale ;
  - l'écart favorable de 128,3 M\$ au chapitre des pertes liées aux activités abandonnées ;
  - la diminution de 37,6 M\$ des frais financiers ;
  - une hausse de 28,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Contrebalancés en partie par :

- un écart défavorable de 45,7 M\$ relatif à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels (dont 19,5 M\$ sans incidence fiscale), moins la part des participations ne donnant pas le contrôle y afférent ;
- un écart défavorable de 42,8 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux (dont 34,3 M\$ sans incidence fiscale) ;
- la hausse de 36,3 M\$ de la charge d'amortissement.

En 2014, Québecor Média a inscrit, en relation avec les activités poursuivies de son secteur Média, une charge non monétaire totale de 39,3 M\$ (sans incidence fiscale), relativement à la dépréciation de l'écart d'acquisition, et une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale), conformément aux règles d'évaluation comptables prévues selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ces charges reflètent l'impact du passage au numérique et les conditions difficiles du marché dans l'industrie des journaux, et une concurrence accrue dans l'industrie de la télévision.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 202,3 M\$ (1,64 \$ par action de base) en 2014, contre 177,3 M\$ (1,43 \$ par action de base) en 2013, soit une hausse de 25,0 M\$ (0,21 \$ par action de base).

## Comparaison des quatrièmes trimestres de 2014 et de 2013

**Revenus** de 989,4 M\$, en hausse de 28,1 M\$ (2,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (34,2 M\$ ou 4,6 % des revenus du secteur) et Média (1,7 M\$ ou 0,8 %).
- Recul dans le secteur Sports et divertissement (1,3 M\$ ou -5,3 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 353,1 M\$, en baisse de 3,3 M\$ (-0,9 %).

- Baisse dans le secteur Média (22,5 M\$ ou -71,2 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur).
- Hausse dans le secteur Télécommunications (19,9 M\$ ou 6,1 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,8 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au quatrième trimestre 2014, par rapport à la même période de 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 3,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2014.

**Perte nette attribuable aux actionnaires** de 59,5 M\$ (0,48 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2014, contre un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 0,3 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 59,8 M\$ (0,48 \$ par action de base).

- Cette baisse s'explique surtout par :
  - un écart défavorable de 44,9 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux (dont 34,3 M\$ sans incidence fiscale) ;
  - un écart défavorable de 23,0 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont un écart défavorable de 49,9 M\$ lié aux débetures convertibles, sans incidence fiscale ;
  - la hausse de 10,7 M\$ de la charge d'amortissement.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution de 9,4 M\$ des frais financiers ;
- l'écart favorable de 5,1 M\$ au chapitre des gains liés aux activités abandonnées.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 50,3 M\$ au quatrième trimestre 2014 (0,41 \$ par action de base), contre 48,6 M\$ (0,39 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 1,7 M\$ (0,02 \$ par action de base).

## Financement

Les opérations financières suivantes ont été réalisées en 2014 et au début de 2015.

- Le 9 avril 2014, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,375 % et échéant le 15 juin 2024, pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$. La vigueur de la demande a permis à Vidéotron d'augmenter la taille du placement à des conditions favorables, démontrant une fois de plus la vigueur des activités et du profil de crédit de cette filiale. Vidéotron a entièrement couvert le risque de change lié aux nouveaux billets de premier rang en utilisant des swaps sur devises, en plus de convertir le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable sur une tranche d'un montant en capital de 158,6 M\$US des billets de premier rang.
- Vidéotron a utilisé le produit tiré de l'émission de billets de premier rang du 9 avril 2014 pour rembourser par anticipation et retirer, le 24 avril 2014, un montant en capital global de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour rembourser les emprunts sur sa facilité de crédit renouvelable, pour payer les frais et dépenses liés à l'opération et pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 25 avril 2014, Québecor Média a complété l'achat et le remboursement par anticipation de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, et a réglé les contrats de couverture afférents.

- Le 3 novembre 2014, Groupe TVA a modifié les modalités de ses facilités de crédit bancaire afin d'augmenter la taille de son crédit renouvelable de 100,0 M\$ à 150,0 M\$, de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 24 février 2019 et de remplacer le prêt à terme existant de 75,0 M\$, échéant le 11 décembre 2014, par un nouveau prêt à terme d'un montant équivalent et échéant le 3 novembre 2019. De plus, Groupe TVA a modifié certaines modalités afin d'augmenter sa flexibilité financière. En conséquence, Groupe TVA a octroyé une sûreté sur l'universalité de ses biens meubles et a grevé l'immeuble abritant son siège social d'une hypothèque immobilière.
- En janvier 2015, Vidéotron a conclu de nouvelles facilités de crédit sur demande et non garanties, selon lesquelles des lettres de crédit ont été émises et déposées auprès d'Industrie Canada sous forme de dépôts financiers pré-enchères à l'égard de sa demande de participation aux enchères du spectre dans la bande de 2500 MHz et des SSFE-3. Conformément aux règles publiées par Industrie Canada sur les communications au cours du processus de vente aux enchères, il est strictement interdit à la Société de divulguer le montant des lettres de crédit, qui peuvent être retirées par Vidéotron à tout moment avant le début des enchères.
- Le 4 février 2015, Groupe TVA a déposé un prospectus simplifié définitif auprès des organismes de réglementation des 10 provinces canadiennes dans le cadre d'un placement de droits proposé, dans lequel tous les titulaires d'actions ordinaires classe A de Groupe TVA en circulation, votantes, participantes, sans valeur nominale (« actions classe A de Groupe TVA») et d'actions classe B sans droit de vote, participantes, sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA ») ont reçu le 18 février 2015 des droits de souscription d'actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un produit brut total d'environ 110,0 M\$ (« placement de droits »). Le prospectus simplifié définitif et les documents pertinents ont été envoyés le 23 février 2015 à tous les porteurs d'actions classe A de Groupe TVA et d'actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA. La date de clôture du placement de droits devrait avoir lieu vers le 20 mars 2015. Conformément à une convention d'engagement de souscription garantie conclue avec Groupe TVA, Québecor Média a fourni un engagement de souscription garantie selon lequel elle sera tenue d'acquiescer toutes les actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA non souscrites conformément au placement de droits, sous réserve de certaines modalités.

## **Dividendes**

Le 10 mars 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 21 avril 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 mars 2015. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

## **Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités**

Le 31 juillet 2014, Québecor a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a racheté et annulé 455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ (1 603 700 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 36,4 M\$ en 2013). L'excédent de 10,0 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis en 2014 (30,2 M\$ en 2013).

## **Information financière détaillée**

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2014 et du quatrième trimestre 2014 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/rapports\\_trimestriels\\_quebecor\\_inc](http://www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc)> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## **Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet**

Le 11 mars 2015, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le quatrième trimestre 2014, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 62079#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1173916 et code d'accès pour les participants 62079#, entre les 11 mars et 11 juin 2015. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique](http://www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique)>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

## **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 11 mars 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

## La Société

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement et des médias d'information, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 75,36 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 14 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/QuebecorMedia](https://twitter.com/QuebecorMedia)

- 30 -

### Sources :

Jean-François Pruneau  
Vice-président principal et chef de la direction financière,  
Québecor inc. et Québecor Média inc.  
[jean-francois.pruneau@quebecor.com](mailto:jean-francois.pruneau@quebecor.com)  
514 380-4144

Martin Tremblay  
Vice-président, Affaires publiques  
Québecor Média inc.  
[martin.tremblay@quebecor.com](mailto:martin.tremblay@quebecor.com)  
514 380-1985

## DÉFINITIONS

### Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et (la perte) le bénéfice lié(e) aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 4 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2014 et 2013 présentées dans le tableau 4 ci-dessous proviennent des états consolidés des résultats non audités.

**Tableau 4****Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec (la perte nette) le bénéfice net divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	1 354,9	\$ 1 294,2	\$ 348,6	\$ 328,7
Média	46,5	84,0	9,1	31,6
Sports et divertissement	(3,4)	(1,1)	0,6	0,8
Siège social	0,9	(7,0)	(5,2)	(4,7)
	1 398,9	1 370,1	353,1	356,4
Amortissement	(667,0)	(630,7)	(174,6)	(163,9)
Frais financiers	(350,7)	(388,3)	(84,4)	(93,8)
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(94,7)	(384,4)	(93,2)	(70,2)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(54,4)	(11,6)	(47,7)	(2,8)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(81,0)	(35,3)	–	–
Perte sur refinancement de dettes	(18,7)	(18,9)	–	–
Impôts sur le bénéfice	(91,3)	(27,8)	(22,9)	(20,6)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(65,5)	(193,8)	19,4	14,3
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(24,4)</b>	<b>\$ (320,7)</b>	<b>\$ (50,3)</b>	<b>\$ 19,4</b>

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et de la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant (la perte) le bénéfice lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 5 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés de Québecor.

**Tableau 5****Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le (la perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre		Trois mois terminés les 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	202,3	\$ 177,3	\$ 50,3	\$ 48,6
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(94,7)	(384,4)	(93,2)	(70,2)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(54,4)	(11,6)	(47,7)	(2,8)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(81,0)	(35,3)	–	–
Perte sur refinancement de dettes	(18,7)	(18,9)	–	–
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	17,1	70,0	2,9	6,4
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	48,6	60,4	13,5	7,5
Activités abandonnées	(49,3)	(146,1)	14,7	10,8
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>(30,1)</b>	<b>(288,6)</b>	<b>(59,5)</b>	<b>0,3</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

**Revenu mensuel moyen par abonné**

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2014	2013 (retraités)	2014	2013 (retraités)
<b>Revenus</b>	<b>989,4</b>	<b>961,3</b>	<b>3 716,1</b>	<b>3 647,5</b>
Coûts liés au personnel	179,0	173,9	680,2	702,7
Achats de biens et services	457,3	431,0	1 637,0	1 574,7
Amortissement	174,6	163,9	667,0	630,7
Frais financiers	84,4	93,8	350,7	388,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	93,2	70,2	94,7	384,4
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	47,7	2,8	54,4	11,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	-	-	81,0	35,3
Perte sur refinancement de dettes	-	-	18,7	18,9
<b>(Perte) bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>(46,8)</b>	<b>25,7</b>	<b>132,4</b>	<b>(99,1)</b>
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	29,9	4,6	117,1	83,3
Différés	(7,0)	16,0	(25,8)	(55,5)
	<b>22,9</b>	<b>20,6</b>	<b>91,3</b>	<b>27,8</b>
<b>(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies</b>	<b>(69,7)</b>	<b>5,1</b>	<b>41,1</b>	<b>(126,9)</b>
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	19,4	14,3	(65,5)	(193,8)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(50,3)</b>	<b>19,4</b>	<b>(24,4)</b>	<b>(320,7)</b>
<b>(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires	(74,2)	(10,5)	19,2	(142,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	4,5	15,6	21,9	15,6
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux</b>	<b>(59,5)</b>	<b>0,3</b>	<b>(30,1)</b>	<b>(288,6)</b>
Actionnaires	9,2	19,1	5,7	(32,1)
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>				
De base et dilué :				
Tiré des activités poursuivies	(0,60)	(0,09)	0,16	(1,15)
Tiré des activités abandonnées	0,12	0,09	(0,40)	(1,18)
Perte nette	(0,48)	-	(0,24)	(2,33)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>122,9</b>	<b>123,5</b>	<b>123,0</b>	<b>124,0</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>122,9</b>	<b>123,5</b>	<b>123,0</b>	<b>124,0</b>

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	2014	31 décembre 2013 (retraités)	2014	31 décembre 2013 (retraités)
<b>(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies</b>	<b>(69,7)</b>	<b>\$ 5,1</b>	<b>\$ 41,1</b>	<b>\$ (126,9)</b>
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	21,4	(5,8)	14,2	(45,1)
Impôts différés	(10,1)	(2,5)	(21,3)	(1,2)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
(Perte) gain sur réévaluation	(46,0)	15,5	(46,0)	109,5
Impôts différés	12,3	(3,8)	12,3	(29,5)
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	-	-	(10,8)	(14,5)
Impôts différés	-	-	0,4	1,1
	<b>(22,4)</b>	<b>3,4</b>	<b>(51,2)</b>	<b>20,3</b>
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies</b>	<b>(92,1)</b>	<b>8,5</b>	<b>(10,1)</b>	<b>(106,6)</b>
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées	19,4	14,3	(65,5)	(193,8)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	(5,9)	7,3	(7,6)	28,3
<b>Résultat global</b>	<b>(78,6)</b>	<b>\$ 30,1</b>	<b>\$ (83,2)</b>	<b>\$ (272,1)</b>
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires				
	(88,0)	\$ (11,1)	\$ (16,3)	\$ (136,8)
Participations ne donnant pas le contrôle				
	(4,1)	19,6	6,2	30,2
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires				
	(77,8)	\$ 5,4	\$ (71,4)	\$ (261,4)
Participations ne donnant pas le contrôle				
	(0,8)	24,7	(11,8)	(10,7)

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Trois mois terminés le 31 décembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	778,2	\$ 227,0	\$ 23,2	\$ (39,0)	\$ 989,4
Coûts liés au personnel	95,4	65,8	2,5	15,3	179,0
Achats de biens et services	334,2	152,1	20,1	(49,1)	457,3
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	348,6	9,1	0,6	(5,2)	353,1
Amortissement					174,6
Frais financiers					84,4
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					93,2
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					47,7
<b>Perte avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>(46,8)</b>
Acquisitions d'immobilisations	144,3	\$ 8,5	\$ 1,6	\$ 0,1	\$ 154,5
Acquisitions d'actifs incorporels	33,6	2,5	0,1	1,7	37,9

Trois mois terminés le 31 décembre 2013  
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	744,0	\$ 225,3	\$ 24,5	\$ (32,5)	\$ 961,3
Coûts liés au personnel	95,6	59,4	2,2	16,7	173,9
Achats de biens et services	319,7	134,3	21,5	(44,5)	431,0
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	328,7	31,6	0,8	(4,7)	356,4
Amortissement					163,9
Frais financiers					93,8
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					70,2
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					2,8
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>25,7</b>
Acquisitions d'immobilisations	135,2	\$ 4,5	\$ 0,3	\$ 1,2	\$ 141,2
Acquisitions d'actifs incorporels	14,9	1,9	-	0,3	17,1

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Douze mois terminés le 31 décembre 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 965,0	\$ 807,7	\$ 60,9	\$ (117,5)	\$ 3 716,1
Coûts liés au personnel	367,1	263,5	9,1	40,5	680,2
Achats de biens et services	1 243,0	497,7	55,2	(158,9)	1 637,0
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	1 354,9	46,5	(3,4)	0,9	1 398,9
Amortissement					667,0
Frais financiers					350,7
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					94,7
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					54,4
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels					81,0
Perte sur refinancement de dettes					18,7
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>132,4</b>
Acquisitions d'immobilisations	607,5	\$ 32,2	\$ 5,5	\$ 0,5	\$ 645,7
Acquisitions d'actifs incorporels	304,7	9,3	0,1	3,2	317,3

Douze mois terminés le 31 décembre 2013  
(retraités)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 860,5	\$ 828,3	\$ 70,2	\$ (111,5)	\$ 3 647,5
Coûts liés au personnel	372,8	269,6	8,4	51,9	702,7
Achats de biens et services	1 193,5	474,7	62,9	(156,4)	1 574,7
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	1 294,2	84,0	(1,1)	(7,0)	1 370,1
Amortissement					630,7
Frais financiers					388,3
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					384,4
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					11,6
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels					35,3
Perte sur refinancement de dettes					18,9
<b>Perte avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>(99,1)</b>
Acquisitions d'immobilisations	532,9	\$ 26,2	\$ 0,6	\$ 2,7	\$ 562,4
Acquisitions d'actifs incorporels	67,9	8,8	-	1,1	77,8

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant (la perte nette) le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées.

**QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES**

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Composante capitaux propres des débetures convertibles	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
<b>Solde au 31 décembre 2012, tel que présenté précédemment</b>	335,1	\$ 2,3	\$ 398,3	\$ 624,6	\$ (50,3)	\$ 631,3	\$ 1 941,3
Modifications aux conventions comptables	-	-	(398,3)	(2,0)	-	-	(400,3)
<b>Solde au 31 décembre 2012, retraité</b>	335,1	2,3	-	622,6	(50,3)	631,3	1 541,0
Perte nette	-	-	-	(288,6)	-	(32,1)	(320,7)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	27,2	21,4	48,6
Rachat d'actions catégorie B	(6,2)	-	-	(30,2)	-	-	(36,4)
Dividendes	-	-	-	(12,4)	-	(25,0)	(37,4)
Acquisitions d'entreprises	-	-	-	-	-	0,3	0,3
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	328,9	2,3	-	291,4	(23,1)	595,9	1 195,4
(Perte nette) bénéfice net	-	-	-	(30,1)	-	5,7	(24,4)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(41,3)	(17,5)	(58,8)
Rachat d'actions catégorie B	(1,7)	-	-	(10,0)	-	-	(11,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(0,1)	-	-	(0,1)
Dividendes	-	-	-	(12,3)	-	(24,8)	(37,1)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	327,2	\$ 2,3	\$ -	\$ 238,9	\$ (64,4)	\$ 559,3	\$ 1 063,3

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 décembre		Douze mois terminés les 31 décembre	
	2014	2013 (retraités)	2014	2013 (retraités)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités poursuivies	(69,7)	\$ 5,1	\$ 41,1	\$ (126,9)
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	142,9	131,9	541,6	504,6
Amortissement des actifs incorporels	31,7	32,0	125,4	126,1
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	93,2	70,2	94,7	384,4
Perte sur disposition d'actifs	0,1	0,8	0,1	0,8
Dépréciation d'actifs	6,7	-	6,7	2,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	-	-	81,0	35,3
Perte sur refinancement de dettes	-	-	18,7	18,9
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,9	2,9	8,7	12,0
Impôts différés	(7,0)	16,0	(25,8)	(55,5)
Autres	(2,3)	0,1	(0,8)	(0,8)
	197,5	259,0	891,4	901,0
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	46,1	53,9	68,2	(9,3)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	243,6	312,9	959,6	891,7
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'entreprises	(131,6)	-	(132,3)	(7,7)
Dispositions d'entreprises	8,2	7,1	193,5	59,2
Acquisitions d'immobilisations	(154,5)	(141,2)	(645,7)	(562,4)
Acquisitions d'actifs incorporels	(37,9)	(17,1)	(317,3)	(77,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	2,8	1,5	5,4	13,2
Autres	-	1,1	0,5	1,7
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	(313,0)	(148,6)	(895,9)	(573,8)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation nette des emprunts bancaires	4,6	(0,7)	4,7	(0,8)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(6,7)	(6,9)	(22,9)	-
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	73,8	(0,6)	728,3	752,6
Remboursements de la dette à long terme	(81,5)	(6,4)	(815,6)	(723,6)
Règlement de contrats de couverture	(0,8)	(2,0)	(65,4)	(29,7)
Rachat d'actions catégorie B	-	(4,9)	(11,7)	(36,4)
Dividendes	(3,1)	(3,1)	(12,3)	(12,4)
Dividendes payés à des actionnaires sans contrôle	(6,1)	(6,4)	(24,8)	(25,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies	(19,8)	(31,0)	(219,7)	(75,3)
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	(89,2)	133,3	(156,0)	242,6
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées	31,1	(10,3)	74,7	5,3
Espèces et quasi-espèces au début de la période	453,4	353,6	476,6	228,7
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>395,3</b>	<b>\$ 476,6</b>	<b>\$ 395,3</b>	<b>\$ 476,6</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit</b>				
Espèces	155,9	\$ 207,3	\$ 155,9	\$ 207,3
Quasi-espèces	239,4	269,3	239,4	269,3
	395,3	\$ 476,6	\$ 395,3	\$ 476,6
<b>Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation</b>				
Intérêts payés en espèces	133,1	\$ 140,4	\$ 336,8	\$ 362,0
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	25,9	2,6	124,9	49,4

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	31 décembre		31 décembre
	2014		2013
			(retraités)
<b>Actif</b>			
<b>Actif à court terme</b>			
Espèces et quasi-espèces	395,3	\$	476,6
Débiteurs	449,4		566,3
Impôts sur le bénéfice	6,7		18,0
Stocks	212,2		239,4
Frais payés d'avance	38,0		48,2
Actifs détenus en vue de la vente	398,1		76,9
	<b>1 499,7</b>		<b>1 425,4</b>
<b>Actif à long terme</b>			
Immobilisations	3 430,4		3 432,4
Actifs incorporels	945,8		824,8
Écart d'acquisition	2 714,6		3 061,5
Instruments financiers dérivés	400,9		142,1
Impôts différés	7,8		28,1
Autres éléments d'actif	79,3		102,1
	<b>7 578,8</b>		<b>7 591,0</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 078,5</b>	<b>\$</b>	<b>9 016,4</b>
			<b>\$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif à court terme</b>			
Emprunts bancaires	5,2	\$	0,5
Créditeurs et charges à payer	650,2		706,1
Provisions	56,7		39,4
Revenus différés	283,0		288,8
Impôts sur le bénéfice	85,5		89,2
Instruments financiers dérivés	0,9		116,2
Tranche à court terme de la dette à long terme	230,1		101,2
Passifs détenus en vue de la vente	97,9		9,0
	<b>1 409,5</b>		<b>1 350,4</b>
<b>Passif à long terme</b>			
Dette à long terme	5 048,2		4 975,3
Instruments financiers dérivés	101,9		77,3
Débtentures convertibles	500,0		500,0
Autres éléments de passif	426,8		319,4
Impôts différés	528,8		598,6
	<b>6 605,7</b>		<b>6 470,6</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	327,2		328,9
Surplus d'apport	2,3		2,3
Bénéfices non répartis	238,9		291,4
Cumul des autres éléments du résultat global	(64,4)		(23,1)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>504,0</b>		<b>599,5</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	559,3		595,9
	<b>1 063,3</b>		<b>1 195,4</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>9 078,5</b>	<b>\$</b>	<b>9 016,4</b>
			<b>\$</b>